TROISIEME AVIS
OU
EXAMEN

D'un Ecrit de M. DELCOURT Docteur & Professeur en Theologie de l'Université de Douay, intitulé: *Addition à la Réponse donné à l'Avis* &c.

MOnsieur Delcourt nous avoit tant vanté sa docilité, à la fin de sa Réponse, qu'on devoit s'attendre, qu'après en avoir appris le jugement du public & le sentiment de ses Confreres, il n'auroit plus pensé qu'à les remercier de leurs Avis & à s'y soumettre sans réplique. Mais son *Addition* nous fait voir qu'il est bien éloigné de cette disposition. Il faut donc se résoudre à examiner cette seconde Justification, quelque inclination que l'on eût à l'abandonner à son mauvais genie. Suivons-le pas à pas, & voyons si *l'Addition* sera meilleure que la *Réponse*.

L'ADDITION.

" L'Auteur de cette Réponse, conversant avec certaines personnes a remarqué qu'el-
" les étoient dans plusieurs erreurs, sur l'intelligence des mots : *révélation* & *sens ré-*
" *vélé*. 1. Ces personnes pensoient avec l'Autheur de l'âvis, que révélation étoit de
" même que declaration & devoilement d'un sens cachée & inconnu. 2. Qu'il y avoit
" de la contradiction, à dire, que la révélation d'un sens fut obscure, & enigmati-
" que. 3. Que *sens révélé* étoit de même que *sens connu*. 4. Que d'abord qu'on con-
" noissoit quel étoit un sens révélé, il falloit qu'il fut révélé quel étoit ce sens. On
" veut bien avoüer qu'on a trouvé un Professeur de Theologie, dans ces erreurs: &
" comme il se peut faire que d'autres le suivent encore, on a crû qu'il étoit bon d'in-
" struire nettement le public là-dessus : quoy que ce qu'on a dit auparavant suffit pour
" dissiper ces fausses idées.

EXAMEN.

Eh bien écoutons donc M. le Professeur *instruire nettement le public*, instruire les *Professeurs même de Theologie*, sur une matiere aussi importante qu'est celle de la révélation. Profitons, si nous pouvons, de ses lumieres, que nous avons deja vu briller dans sa Réponse, & du rare talent qu'il a de mettre les veritez dans tout leur jour, & de *dissiper les fausses idées* dont les ignorans se laissent aisément remplir l'esprit.

L' ADDITION.

" On soutient donc 1. qu'il est très faux que révélation, parlant theologiquement, " soit de même que déclaration & dévoilement d'un sens cachée.

EXAMEN.

Il faut le pardonner à l'Autheur de l'Avis. Il l'a dit de bonne foy après Saint Thomas, croyant que ce Saint fût assez Theologien pour *parler Theologiquement*. *Est autem revelatio amotio velamenti*, dit-il sur le 12. chap. de la 2. aux Corinthiens; ou, comme il parle sur le 3. chapitre, *Est evacuatio velaminis*, conformement à ces expressions de S. Paul, *Velamen evacuatur..... Auferetur velamen.* Il est donc vrai, selon ce saint Docteur, que la révélation d'un sens, parlant Theologiquement, est la declaration & le dévoilement d'un sens caché : ce qui se fait en ôtant ou le voile qui est sur les choses qu'on révéle, ou le voile qui est sur le cœur de ceux à qui la révélation est adressée. On ne donne pas néanmoins ces paroles de S. Thomas pour une definition exacte de la chose; ce n'est proprement que l'explication etymologique du nom. Mais l'idée qu'il renferme en soy & qu'il reveille en nous, est si commune & se présente si clairement à l'esprit, qu'on n'a pas besoin de la definir. Car dès qu'on parle d'une révélation divine, on connoît sans peine que c'est la manifestation que Dieu a faite aux hommes de quelque verité ou de quelque mystere qui leur étoient cachés. De sorte que ce que S. Thomas, dans la 1. question de sa Somme, dit de la science sacrée, que c'est comme une impression de la science de Dieu, *Velut quædam impressio divinæ scientiæ*, peut servir a former une definition de la révélation, en disant que c'est l'impression & la communication que Dieu fait aux hommes de sa science à l'égard de quelque objet caché. Si le Professeur en a une meilleure, il nous la devoit donner, & nous sommes encore prest à la recevoir. Voyons cependant les preuves de faux, & de *très-faux*, qu'il a à produire, non plus contre l'Auteur de l'Avis, mais contre S. Thomas son garand.

1. p. q. 1. a. 3. ad 2.

L' ADDITION.

" Car 1. Dieu selon les Theologiens a proprement révélé son existence, qui assu-" rément n'est pas une verité cachée : *Quia*, dit S. Paul aux Rom. chap. 1. *quod no-" tum est Dei, manifestum est in illis. Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ip-" sius, à creatura mundi per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.*

EXAMEN.

S. Thomas est assurément Theologien, & très-assurément il ne croit pas que Dieu ait *proprement révélé son existence*. Le Professeur peut voir la 1. p. q. 2. art. 2. où en répondant à la 1. objection il dit, que l'existence de

Dieu

Dieu & tout ce qu'on en peut connoître par la lumiere de la raiſon naturelle, ne ſont point des articles de foy, mais qu'ils en ſont des préambules. Et il le dit nommément de ce qui eſt compris dans les paroles de S. Paul alléguées par le Profeſſeur : *Deum eſſe, & alia ejuſmodi, quæ per rationem naturalem nota poſſunt eſſe de Deo, ut dicitur Roman. 1. non ſunt articuli fidei, ſed præambula ad articulos. Sic enim fides præſupponit cognitionem naturalem ſicut gratia naturam, & ut perfectio perfectibile.*

Il enſeigne la même choſe fort Theologiquement ſur ces paroles de l'Epître aux Hebreux ch. XI. *Accedentem ad Deum credere oportet quia eſt* &c. Il dit qu'on peut connoître Dieu en pluſieurs manieres. La 1. qui eſt propre aux chrétiens, eſt de le connoître dans l'Unité de ſon eſſence & la Trinité de ſes perſonnes. La 2. qui leur eſt commune avec les Juifs, eſt de connoître que Dieu ſeul doit être ſervi & adoré. La 3. qui leur eſt même commune avec les Philoſophes, eſt de connoître qu'il y a un Dieu : Et en cette maniere ce n'eſt point un objet de la foy : *Et hoc non cadit ſub fide.*

Mais comme il y a un nombre infini d'hommes qui ſont incapables de connoître l'exiſtence de Dieu par cette ſorte de demonſtration qui fait voir la cauſe dans ſes effets, ce qui de ſoy-même n'eſt pas l'objet de la foy, le devient par accident à l'égard des ſimples & des autres qui le croient ſur la Parole de Dieu : *Nihil tamen prohibet illud quod ſecundùm ſe demonſtrabile eſt & ſcibile, ab aliquo accipi ut credibile, qui demonſtrationem non capit.* 1. p. q. 2. a. 2. ad 1. C'eſt ce qui a fait dire à Melchior Canus, "qu'il y a Lib. 12. c. 4. „deux ſortes de choſes qui ſont de foy : les unes, qui le ſont ſimple„ment & à l'égard de tout le monde, *Simpliciter & erga omnes*, comme „étant abſolument au deſſus de la raiſon naturelle : les autres, qui ſont „révélées de Dieu comme par accident, *Non per ſe, ſed quaſi per acci„dens divinitus revelata*, à cauſe de ceux a qui elles ne ſont pas eviden„tes, & qui n'en ont pas la demonſtration : comme ces verités, Que „Dieu eſt, qu'il eſt ſage, juſte & éternel... Par ce que la foy, comme „nous l'avons dit ſouvent, n'eſt PROPREMENT (*propriè*) que des choſes, „qui ſont au deſſus de la portée de la nature & de l'eſprit de l'homme. L'Auteur de *l'Avis* à donc parlé Theologiquement, quand il a dit que *Dieu ne révéle* PROPREMENT, JE DIS PROPREMENT, *que les myſteres & les veritez cachées* &c. ou bien il faut dire, que S. Thomas l'Ange de l'Ecole, & Melchior Canus, qu'on peut appeller le Pere des Theologiens modernes, n'entendoient pas le langage de la Theologie.

L' ADDITION.

" 2. Dieu a proprement révélé à ſes Apôtres les veritez dont ils avoient étez temoins, & qu'ils avoient vu de leurs propres yeux; car autrement ils n'auroient pu "avoir une vray foy à l'égard de ces myſteres.

EXAMEN.

Le Profeſſeur parle comme un homme qui n'a aucune idée nette des choſes dont il veut néanmoins *inſtruire nettement le public.* Il a chargé ſa memoire des termes de temoins & de révélation, mais il ne paroiſt pas que ſon intelligence y ait beaucoup de part. Il eſt viſible qu'il veut dire, que quoique les Apôtres euſſent été temoins oculaires de la vie, des miracles, & des myſteres du Sauveur, & qu'ils euſſent entendu de leurs oreilles les paroles de la vie éternelle, ſorties de ſa bouche ſacrée, cela n'auroit pas ſuffi pour dire qu'ils auroient reçu une révélation divine, & pour être obligés d'avoir une vraie foy de ces myſteres & de ces veritez; qu'outre cela il a fallu qu'ils aient reçu une révélation interieure qui leur ait donné une nouvelle connoiſſance des veritez dont ils avoient été témoins; & que par conſéquent une révélation, en parlant proprement, n'eſt pas ſeulement des choſes cachées ou inevidentes: qui eſt ce qu'il avoit à prouver.

S'il l'entend ainſi, comme on n'en peut douter, c'eſt aſſurément une grande erreur, & il n'a pas vu a combien d'autres celle-là le conduiſoit. Il ſuffit de le faire ſouvenir, que JESUS CHRIST vraiment homme étoit auſſi vraiment Dieu; & ſa parole, la parole de Dieu. Car ſoit que Dieu parle interieurement par ſon eſprit, ou qu'il parle exterieurement par ſa parole Incarnée, c'eſt toujours Dieu qui parle; & ſa parole déclarée parole de Dieu par les miracles, eſt une révélation, & par conſéquent l'objet de la foy, ſans aucune autre révélation interieure. Je dis *révélation interieure*, & non pas grace interieure; car celle-ci eſt neceſſaire pour operer dans le cœur le conſentement de la foy. Cette révélation exterieure & vocale eſtoit proprement celle qui convenoit au Fils de Dieu incarné, comme au Legiſlateur de la loy nouvelle & au Docteur de la juſtice. C'eſt en cela que conſiſte la différence de la révélation faite aux Juifs dans l'ancien Teſtament, & la révélation faite aux hommes dans le nouveau. Il ne leur parloit autrefois que par la bouche des Prophetes, & il nous a parlé par la bouche de ſon Fils: *Multifariam, multiſque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis, noviſſimè locutus eſt nobis in Filio.* Et ce n'eſt pas ſans deſſein que le Saint Eſprit conduiſant la main de Saint Matthieu, lors qu'il écrivoit les premiers ſermons du Fils de Dieu, a marqué qu'il ouvrit ſa bouche pour enſeigner: non plus des bouches étrangeres, mais ſa propre bouche. Si le Profeſſeur liſoit l'Evangile & le Concile de Trente autant qu'un Profeſſeur de Controverſe le doit faire, il ne tomberoit pas dans ces égaremens. Il auroit fait attention à ce que dit ce Concile Seſſ. 4. où parlant de la parole Evangelique, *comme de la ſource de*

Hebr. 1. 1.

toutes

toutes les verités ſalutaires & de toute la doctrine des mœurs, il marque juſqu'à trois fois, que c'eſt de la bouche de JESUS CHRIST que les Apôtres l'ont reçue: *Proprio ore primùm* (CHRISTUS) *promulgavit... Traditiones ipſius* CHRISTI *ore ab Apoſtolis accepta... vel oretenus à* CHRISTO *vel à Spiritu Sancto dictata.* Peut-on après cela excuſer la penſée du Profeſſeur d'être contraire à la doctrine de l'Egliſe? C'eſt une erreur de principe. Car on a vu dans le 2. Avis comment il a ſubſtitué une *lumiere ou vertu permanente* à la révélation exterieure dans les Apôtres. On peut donc & on doit renverſer la propoſition du Profeſſeur, & dire, que ſi JESUS CHRIST eût premierement appris aux Apôtres ces verités par une révélation ou inſpiration interieure, il eût été de l'ordre que Dieu avoit établi pour la fondation de la foy & de l'Egliſe, qu'il les leur apprît encore par une révélation exterieure & vocale. Tant elle paroiſt du deſſein de Dieu. Et ſi celle-ci n'eût pas ſuffi pour obliger les Apôtres à la foy; les Juifs n'y auroient pas non plus été obligés & n'auroient pas été coupables d'infidelité: puiſqu'ils n'ont point eu d'autre révélation des verités évangeliques, que celle qui ſortoit de la bouche du Fils de Dieu. Mais peut-on douter qu'elle ne leur ait ſuffi, après ce que notre Seigneur dit d'eux à ſes Apôtres: *Si non veniſſem & locutus fuiſſem eis, peccatum non haberent; nunc autem excuſationem non habent de peccato ſuo.* Jean. 15. 22.

L'ADDITION.

" 3. Une révélation, comme on dira plus bas, peut être obſcure & enigmatique: " & par conſéquent la révélation n'eſt pas eſſentiellement le dévoilement d'un ſens.

EXAMEN.

Auſſi ne l'a-t-on point dit, & le Profeſſeur tombe dans le Sophiſme qu'on appelle *Ignorantia elenchi*, ignorant ce qu'il a à prouver. L'Auteur de l'Avis n'a point dit que *la révélation eſt eſſentiellement le dévoilement d'un ſens*, mais ſimplement *un dévoilement.* Eh qui ne ſçait qu'il y a des révélations obſcures & enigmatiques, qui demeurent obſcures juſqu'a ce que le ſens en ſoit révélé?

Du premier Sophiſme il en ſuit un ſecond. Car s'il veut, ſans changer les termes de l'Auteur, faire de ſon Enthymeme un ſyllogiſme parfait, il y trouvera quatre ou cinq termes, puiſque le mot *d'un ſens*, qui devra être dans ſa concluſion, ne ſe trouvera point dans les prémiſſes, & que le mot de *dévoilement* ſera pris en ſa ſignification generale & indeterminée dans les prémiſſes, & ſera reſtreint dans la concluſion au *dévoilement d'un ſens.* Or ni l'un ni l'autre n'eſt ce qu'a dit l'Auteur de l'Avis. Il a prétendu avec S. Thomas que toute révélation eſt un dévoilement: c'eſt à dire, que toute révélation nous découvre quelque verité ou quelque myſtere qui nous étoit caché auparavant: non qu'elle nous découvre tout

ce qui appartient au myſtere ou à la verité; il s'en faut bien: ce ne ſeroit
1. Cor. 13. 10. 12. plus un myſtere, ce ne ſeroit plus un objet de la foy: *Ex parte enim cognoſcimus*, dit S. Paul, *& ex parte prophetamus. Cum autem venerit quod perfectum eſt, evacuabitur quod ex parte eſt... Videmus nunc per ſpeculum in enigmate; tunc autem facie ad faciem: nunc cognoſco ex parte; tunc autem cognoſcam ſicut & cognitus ſum.*

L' ADDITION.

" On ne peut s'empêcher de refuter icy en paſſant, une plainte impertinente que fait " l'Auteur de l'Avis au ſujet de la révélation. *Si*, dit il, *le ſens naturel d'une propoſi-* " *tion ſe préſente d'abord à l'eſprit, on n'a pas beſoin de révélation pour le connoître; &* " *ſi l'on en avoit beſoin, ce ſeroit par ce qu'il ne ſe préſenteroit pas d'abord à l'eſprit. C'eſt* " *donc une contradiction groſſiere, que le Préſident & le Préfet du Seminaire du Roy im-* " *putent très fauſſement à des Theologiens qui ne ſont pas capables de ces pauvretez.* " On luy répons que l'on n'a pas dit que ſes bons amis demandoient une révélation " pour connoître le ſens naturel qui ſe préſente d'abord; en quoy peut être il y au- " roit de la contradiction; mais pour le connoître *infailliblement*: en quoy certaine- " ment il n'y a pas de contradiction. C'eſt donc un mechant raiſonnement que l'Au- " teur de l'Avis impute très fauſſement à des gens qui ne ſont pas capables de ces " pauvretez.

EXAMEN.

Le Profeſſeur n'a point-du-tout parlé de *connoître infailliblement*, mais de *déterminer infailliblement*. S'il l'a penſé, s'il l'a ſuppoſé, c'eſt autre choſe. On n'eſt pas obligé de deviner les penſées ou les ſuppoſitions d'un homme qui a coutume de penſer & de raiſonner tout de travers, qui dit fort ſouvent tout le contraire de ce qu'il veut dire, & qui ſans aucun fondement impute à ſes adverſaires des raiſonnemens qu'il trouve luy même déraiſonnables. Car de ſon aveu il leur impute, au moins maintenant, (il faut bien qu'il le ſuppoſe) de ne vouloir pas condamner les cinq propoſitions dans leur ſens naturel. Il fait entendre au public que pour s'en défendre ils ſoutiennent que l'Egliſe n'a pu déterminer infailliblement que ce ſens eſt hérétique, ſi elle n'a pu connoître infailliblement quel eſt ce ſens; & qu'elle ne l'a pu connoître infailliblement, faute de révélation.

Or, I. c'eſt une calomnie tout-à-fait téméraire, que d'imputer, ſans preuves, à des Theologiens Catholiques de ne pas condamner des propoſitions hérétiques dans leur ſens naturel, & non ſeulement ſans preuves, mais malgré les preuves publiques, les profeſſions de foy, les ſermens qu'ils ont faits & font tous les jours de les condamner en ce ſens.

II. Je luy ſoutiens encore que c'eſt mettre dans la bouche de Theologiens habiles une objection inſenſée & pleine de contradiction, que de leur y faire demander une révélation *pour connoître infailliblement le ſens naturel* d'une Propoſition hérétique forgée quinze ou ſeize cens ans depuis les Apôtres.

Car

Car il a du croire que ces Theologiens ſavoient auſſi bien que luy & mieux que luy ſans comparaiſon, que la même aſſiſtance du S. Eſprit qui dirige & conduit l'Egliſe dans l'examen de la Tradition pour y découvrir infailliblement la verité révélée dans ſon ſens naturel, luy fait en même tems *connoître infailliblement* la fauſſeté de l'erreur contraire dans ſon ſens naturel; ſelon cette maxime des Theologiens, Que quand une verité eſt révélée, la negation de l'erreur contraire ou contradictoire eſt auſſi révélée. Ainſi quoique l'Egliſe ne trouve point dans la Tradition une révélation expreſſe & en termes formels du ſens naturel & hérétique des cinq Propoſitions, ce n'eſt pas néanmoins ſans révélation qu'elle les a connues & condamnées dans leur ſens naturel, puis qu'elle en a trouvé la fauſſeté dans la révélation des verités auſquelles elles ſont contradictoirement oppoſées. Que s'il veut préciſement parler du ſens naturel des Propoſitions, il n'eſt non plus le ſujet d'une révélation, que la ſignification naturelle des mots: le bon ſens, l'attention, la connoiſſance de la langue & de l'uſage ordinaire ſuffiſent pour cela. Les Theologiens qu'il fait parler ſachant fort bien ces regles & étant perſuadés que ces connoiſſances ont ſuffi à l'Egliſe pour pouvoir determiner infailliblement que le ſens naturel des cinq Propoſitions eſt hérétique, c'eſt le ur faire dire qu'elles ne ſuffiſent pas que de leur faire demander une révélation comme néceſſaire pour le connoître infailliblement. Or ſuffire & ne ſuffire pas, être néceſſaire & ne l'être pas, ſont aſſurément contradictoires.

III. Que ſi vous ajoutez à cela, qu'il mêle avec le ſens naturel des cinq Propoſitions, le ſens naturel d'un livre de deux ou trois mille pages, fait dans le ſiecle où nous ſommes; leur faire demander ſur cela une révélation divine, ce n'eſt pas ſeulement les faire tomber dans une contradiction manifeſte, mais c'eſt mettre dans l'eſprit de ces Theologiens l'une des plus pernicieuſes erreurs qu'on puiſſe avancer, & qu'ils ont combattue, de notoriété publique, depuis plus de trente ans, qui eſt que l'Egliſe ſoit infaillible dans la deciſion des faits nouveaux, conteſtés, & dont il n'y a rien ni dans l'Ecriture ni dans la Tradition. Et c'eſt encore là une contradiction groſſiere.

L'ADDITION.

" 2. Il eſt tres-ſûr qu'il n'y a pas de contradiction à dire, que la révélation " d'un ſens ſoit obſcure, & enigmatique: tel eſt l'Apocalipſe, & pluſieurs autres Pro- " pheties &c. Je crois même qu'une révélation divine pourroit être ſi obſcure, que la " connoiſſance de ſon ſens ſeroit reſervé pour le Ciel. Si l'on demande pourquoy Dieu " feroit de pareilles révélations? On peut répondre qu'il le feroit, pour exercer les " eſprits des hommes, dans la recherche des myſteres cachéez; & pour les faire aſpirer " après le Ciel, ou ils connoiſſeroint ces veritez. Et c'eſt principalement par l'obſcu- " rité des révélations divines, que les Catholiques preſſent les hérétiques, pour recon- " noître les traditions, & un juge v ſible, qui propoſe infailliblement quel eſt le ſens " de ces révélations.

EXAMEN.

Je n'ay qu'un mot à dire sur tout cela ; car j'avoue que je suis las d'examiner tant de pauvretez. Il confond toujours la révélation du mystere ou de la verité avec la révélation du sens du mystere ou du sens de la verité révélée. La premiére peut être obscure & enigmatique ; la seconde ne le peut être. Car révéler le sens d'une révélation obscure & enigmatique, qu'est-ce autre chose, que la rendre claire d'obscure qu'elle étoit, & en donner l'intelligence qu'on n'en avoit pas auparavant ? Ainsi Dieu révéla d'une maniere obscure & cachée la mort de Baltasar Roy des Caldeens & la destruction de son Empire par ces paroles écrites sur la muraille, *Mane*, *Thecel*, *Phares*, & il révéla le sens de cette révélation à Daniel : c'est-à-dire, que d'obscure & inexplicable qu'elle étoit, il luy en donna une claire intelligence, & par luy à ce Roy & à sa Cour. Une révélation obscure & enigmatique du sens, je dis du sens, de la Parole de Dieu ne pourroit donc être tout au plus que le changement d'une enigme en un autre, mais ne seroit point la révélation du sens de la chose révélée. En un mot la révélation d'un sens, qui ne soit pas claire & intelligible, me paroit une montagne sans vallée, & l'explication d'un enigme par une autre enigme. Quant à l'Apocalypse, aprés que le Professeur nous aura dit en quel endroit de l'Ecriture ou de la Tradition le sens s'en trouve révélé, soit obscurement ou clairement, on verra ce qu'on aura à luy répondre.

L'ADDITION.

" 5. Si la révélation d'un sens peut être obscure & enigmatique, il est donc plus " clair que le jour, que *sens révélé* n'est pas de même que *sens connu* : il est donc im- " pertinent de raisonner comme fait un certain personnage : *si un sens est révélé, Mon-* " *sieur, il est donc connu, Monsieur.* On luy répond 1. que cela est vray, si la révéla- " tion est claire : mais faux, si la révélation est obscure. 2. On luy avoue que cela est " vray, prenant le mot *révélé*, dans un sens populaire, & *complexè, tam ex parte* " *personæ, cui revelatur, quam ex parte Scripturæ revelantis* : mais on le nie absolu- " ment, prenant le mot *révélé*, dans un sens Theologique, & *ex parte Scripturæ* " *revelantis tantùm.* Il entendra bien cette distinction.

EXAMEN.

J'avoue que je ne l'entens pas, & que ce qu'il nous donne pour *plus clair que le jour*, m'est aussi obscur que la nuit. Je croirois assez aisément que le défaut est de mon côté, s'il ne nous apprenoit luy-même que je ne suis pas seul qui ne s'apperçoive pas de ses lumieres. Luy seul en est si ébloui, que s'imaginant avoir démontré que *la révélation d'un sens peut être obscure & enigmatique*, il se met comme de plein droit en possession des consequences, & traite *d'impertinents* ceux qui ne donnent pas les mains à son triomphe. Il soutient donc que sens *révélé* & sens *con-*

nu n'eſt pas la même choſe. Mais s'il eſt révélé, il faut que la révélation en ſoit conſignée ou dans l'Ecriture même, ou dans la tradition : & ſi ce ſens s'y trouve, comme on le doit croire, il faut que les SS. Peres l'y aient connu, & que ce ſoit d'eux que le Profeſſeur ait appris que ce ſens s'y trouve obſcurément & enigmatiquement révélé. Car on ne croira pas aiſément que M. Delcourt en ait eu ſeul connoiſſance juſqu'a preſent, ni qu'il en ait reçu une révélation immediate, ni qu'un Ange ſoit venu du ciel luy dire à l'oreille qu'il y a des veritez ou des myſteres de l'Ecriture dont le ſens obſcurément & enigmatiquement révélé n'a jamais été connu de perſonne & que luy ſeul eſt fait le depoſitaire de ce ſecret. Encore s'il avoit daigné être un peu plus liberal de ſes lumieres, & nous donner quelque exemple de ces ſens révélés & toujours inconnus, pour éclaircir d'avantage cette matiere, luy qui avoit promis *d'inſtruire nettement le public là deſſus*, peut-être auroit-on eu plus de docilité pour ſes leçons. Mais je doute fort qu'il entende luy-même ce qu'il dit, & je crains qu'il ne confonde la révélation divine avec la tradition qui n'en eſt que le canal. Car il eſt vrai qu'il peut y avoir des veritez révélées, dont la tradition ſe ſoit perdue, aiant été interrompue depuis les Apôtres : d'autres dont le ſens révélé n'a pas toujours été connu ; non que la connoiſſance n'en eût pas été clairement donnée par les Apôtres à leurs premiers ſucceſſeurs, mais parce que la tradition n'en étoit pas connue, ni ſi clairement marquée. Mais quand la neceſſité de l'examiner, à l'occaſion de quelque héréſie nouvelle, a rendu les Paſteurs de l'Egliſe plus attentifs, qu'ils ont fait de plus diligentes recherches, qu'ils ont recouvré des monumens perdus, qu'ils ont conſulté les traditions particulieres des Egliſes, qui toutes enſemble font la tradition univerſelle de l'Egliſe Chrétienne, alors cette tradition univerſelle s'eſt éclaircie & a fait connoître la révélation claire du ſens que l'on cherchoit : connoiſſance qui paroiſſoit interrompue, non par l'obſcurité de la révélation, mais par l'obſcurité de la tradition : puis que s'il n'y avoit eu qu'une révélation obſcure & enigmatique, l'Egliſe ne l'auroit pas cru ſuffiſante pour fonder la foy des fideles, ou plutôt cette prétendue révélation du ſens n'auroit jamais été une révélation : car comme un enigme ne s'explique point par un autre enigme, ainſi un ſens caché & inconnu ne ſe révéle point par une révélation obſcure & enigmatique.

L'ADDITION.

" 4. Si Dieu faiſoit une révélation en termes clairs & intelligibles, ſans ambiguité " dont on ſçauroit auparavant le ſens, il ne ſeroit pas neceſſaire que Dieu révéla quel " eſt le ſens de ces termes : & par conſequent on pourroit connoître quel eſt le ſens " révélé, ſans que Dieu eut révélé quel étoit ce ſens. Dieu eut révélé le ſens : & " l'on auroit apris quel étoit ce ſens, par la connoiſſance, qu'on avoit auparavant de " la

" la langue, dont Dieu eut voulu se servir. Il en arrive de même, lors que je parle à " quelqu'un, qui sçait ma langue. Il seroit ridicule de dire, qu'en luy parlant en ter- " mes clairs, & intellibles, sans ambiguité, je luy apris le sens des mots dont je me " sers. Il sçait sans doute quel est ce sens, point par moy : mais par la connoissance, " qu'il a acquis auparavant. On peut donc connoître un sens révélé, sans qu'il soit " révélé quel est ce sens : & c'est autre chose révéler un sens : & révélet quel est ce " sens. Comme c'est autre chose de dire : *& deux & deux sont quatre* : & de dire : " *quel est le sens de cette proposition : deux & deux sont quatre.* Cette deuxiéme pro- " position est reflexif sur la premiere.

" On peut donc faire ce raisonnement : ou la révélation divine est en termes clairs, " dont on sçait auparavant le sens : ou en termes obscurs & ambigus, dont on ne sçait " pas certainement le sens. Si elle est en termes clairs, exempts d'ambiguité, dont on " sçait auparavant le sens, pourquoy faudroit-il que Dieu révéla quel est le sens " de ces termes ? Si au contraire la révélation divine est en termes obscurs & ambigûs, " pourquoy ne pourroit-on pas dire quelquefois, que le sens de cette révélation n'est " pas connû, que cette révélation, étant la parole de Dieu adressé aux hommes, ré- " véle & signifie d'elle même un sens : quoy qu'il ne soit pas révélé quel est ce sens ? " Comme l'on peut dire qu'une proposition chinoise, par exemple, signifie d'elle-mê- " me un certain sens : quoy qu'on ne sçache pas quel est ce sens.

" Il resulte de tout cecy, que la révélation externe, dont il s'agit, n'est pas essen- " tielement le devoilement d'un sens cachée joint avec la connoissance de ce sens : " mais que c'est seulement la locution, ou parole divine adressée aux creatures : soit " que le sens de cette parole soit encore cachée sous l'obscurité des termes, ou qu'il " soit devoilé ; soit qu'il soit connu des creatures, ou qu'il ne le soit pas encore ; " soit que ce sens fut auparavant connu, ou qu'il ne le fut pas. Il y a donc une diffé- " rence infinie entre ces deux propositions : *le sens de l'Ecriture Sainte n'est pas révélé ;* " *& il n'est pas révélé quel est le sens de l'Ecriture Sainte* : puisqu'un sens peut être ré- " vélé par une révélation obscure, sans qu'il fut révélé quel est ce sens.

EXAMEN.

Le Professeur prend tant de peine à nous persuader qu'il ne croit pas que le sens de l'Ecriture soit révélé, qu'a la fin nous ne pourons pas douter que ce ne soit son sentiment. Car il est visible qu'il ne reconnoit point d'autre révélation du sens de l'Ecriture, je dis du sens, que celle qu'en donnent les dictionaires & l'usage commun & ordinaire, & toutes ses preuves se reduisent à de mechantes comparaisons de la parole de Dieu avec la parole des hommes. Il n'a point compris l'extréme différence qu'il y a entre l'une & l'autre, différence à proportion aussi grande que celle qui se trouve entre le ciel & la terre ; entre le commerce civil des hommes les uns avec les autres, & le commerce divin que Dieu a voulu avoir avec les hommes par l'établissement de la religion Chrétienne ; entre les paroles qui doivent servir de fondement au royaume de Dieu & qui en contiennent les lois éternelles & immutables ; & les paroles humaines qui ne servent qu'a l'établissement & à la conservation des royaumes de la terre. Il n'a point encore distingué dans la Parole

même

même de Dieu les choſes purement hiſtoriques, les inſtructions morales, les paraboles, les diſcours myſtiques, &c. d'avec les dogmes de la foy, & les principes de la morale de l'Evangile, qui devoient faire le fond de la prédication Apoſtolique dans toute la ſuite des ſiecles. Ce n'eſt pas de ces autres parties de la Parole de Dieu qu'il eſt maintenant queſtion, il ne s'agit que de ce qui fait proprement le dogme de l'Egliſe & le fondement de la foy, *ces veritez celeſtes qui doivent toujours paroître ſur le Chandelier pour éclairer la maiſon de Dieu*, comme parle M. l'Evêque de Meaux : & on lui ſoutient, que ce n'eſt pas aſſez, qu'elles ſoient révélées en termes clairs & intelligibles par la connoiſſance qu'on a de la langue & par l'uſage commun & ordinaire des mots ; & qu'il faut que le ſens en ait été particulierement révélé par le Fils de Dieu ou par le Saint Eſprit aux Apôtres, & que ceuxci l'aient mis en dépoſt dans la Tradition pour paſſer juſqu'à nous & être l'objet de la foy des fideles & la deſtruction des héréſies juſqu'à la fin des ſiecles. Preface ſur l'Apocaly, &c.

Pour croire ce que croit le Profeſſeur, il faudroit ſuppoſer, ou que la révélation d'une verité pourroit être ſi claire & le ſens Catholique de cette verité ſi nettement exprimé, que les héretiques ne pourroient trouver aucun moien de le conteſter & de le corrompre par leurs explications erronées ; ou que Dieu n'auroit pas prévu les artifices & les ſubtilités ſacrileges dont ces héretiques devoient ſe ſervir pour falſifier les dogmes ſacrés de l'Egliſe, & qu'il ne luy auroit pas donné de moiens ſuffiſans pour garantir les fideles de l'erreur. Comme on ne pourroit penſer le dernier ſans impieté, on ne peut auſſi croire le premier ſans combattre l'experience de tous les ſiecles, où l'on voit les Manicheens, les Sabelliens, les Arriens, les Neſtoriens, les Eutychiens, les Lutheriens & les Calviniſtes, introduire leurs ſens erronés à la place des ſens Catholiques, qui ſembloient, par l'evidence & la clarté des expreſſions, écrits avec les rayons du Soleil. Si on n'avoit eu à leur oppoſer que la clarté des termes, l'uſage commun & ordinaire des mots, ou les froides comparaiſons du Profeſſeur, où en ſerions nous ? Quel ravage n'auroient-ils point fait ? Mais on leur a oppoſé la Tradition, & on les a forcés a y reconnoître le ſens de l'Ecriture révélé aux Apôtres, tranſmis par eux à leurs ſucceſſeurs, & confirmé par le conſentement & la foy de tous les peuples. Le Profeſſeur peut conſulter les Walenbourgs, les Verons, les du Perron, & apprendre d'eux une bonne fois ce qu'il devroit enſeigner à ſes Ecoliers, pour ſe bien acquitter de ſon devoir de Profeſſeur de la Controverſe. Il peut voir auſſi Melchior Canus lib. 3. & 7. où il trouvera les autoritez des anciens fidelement rapportées ſur ce ſujet. Qu'il liſe & reliſe enfin le livret admirable de Vincent de Lerins, qui eſt tout rempli de la verité que je défens

ici

ici contre luy. Mais qu'il y remarque, pour ne pas faire de procès mal-à-propos à perſonne, que l'interpretation des Saintes Ecritures que nous trouvons dans la Tradition, ne concerne pas toute l'Ecriture entiere, mais ſeulement ce qui eſt de la Regle de la Foy : *Qua tamen antiqua Sanctorum Patrum conſenſio non in omnibus divinæ legis quæſtiunculis, ſed ſolùm, certè præcipuè, in fidei Regula magno nobis ſtudio & inveſtiganda eſt & ſequenda.* Et plus bas : *Non quia Canon ſolus non ſibi ad univerſa ſufficiat ; ſed quia verba divina pro ſuo plerique arbitratu interpretantes varias opiniones erroreſque concipiant, atque ideò neceſſe ſit, ut ad unam Eccleſiaſtici ſenſus Regulam Scripturæ cæleſtis intelligentia dirigatur, in iis duntaxat præcipuè quæſtionibus, quibus totius Catholicæ dogmatis fundamenta nituntur.*

Vincent. Lir. Cap. 39.

Cap. 41.

F I N.

Ce 7. Janv. 1697.

Faute à corriger dans le ſecond Avis.

Page 2. ligne 6. liſez ainſi le paſſage de S. Auguſtin, *quàm intendere quàm ſint ſalubria.*